

# DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mars 2021

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER et Laetitia NATIVELLE.

#### Absents excusés :

Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélène LORME, Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY, Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN, Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÜN, Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT, Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Anne-Cécile MERCIER.

Début de la séance : 18h30

Fin de la séance : 20h42

Secrétaire : Maël DIONG

### **FINANCES**

DL.21.008 - Approbation des comptes de gestion dressés par Le Trésorier Principal - Budget Ville - Exercice 2020

### **Christian DUMAS expose:**

Considérant que Monsieur Jean-Marc VERDIER, Trésorier principal, a repris dans ses écritures :

- a) le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019,
- b) le montant des titres émis et des mandats de paiement ordonnancés,

Et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections du budget Ville,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Les résultats de l'exercice figurant au compte de gestion d'une part et au compte administratif 2020 d'autre part sont concordants :

Pour le budget de la Ville :

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 15 mars 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le comptable M. Verdier, visé et certifié par l'ordonnateur, pour le budget Ville, n'appelle ni observation ni réserve.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 0 2 AVR. 2021

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : Publication le : Rotification le : Rotification

8 2 AVR. 2821

0 2 AVR. 2021

Le Maire

Christian DUMAS

## Acte à classer

DL-21-008

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2021-04-02T08-26-03.00 ( MI229306776 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20210330-DL-21-008-DE ( <u>Voir l'accusé de réception associé</u> )

Objet de l'acte :

Approbation des comptes de gestion dressés par Le tr

principal - budget ville - exercice 2020

Date de décision :

30/03/2021

Certifié Conform

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.7. Autres documents à caractère budgétaire ou comptable :

Acte:

DL.21.008 -FIN- Approbation des

comptes de gestion dressés par le

trésorier principal- budget ville -

exercice 2020.PDF

compton

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 02/04/21 à 08:26 Date 02/04/21 à 08:26

Date 02/04/21 à 08:29

Multicanal: Non

Par LE TUMELIN Sylvie

Par LE TUMELIN Sylvie